

Hier, le tribunal de grande instance étudiait le dossier de reprise

## Combrée veut croire en sa réouverture

Hier, le tribunal de grande instance d'Angers a étudié le dossier de reprise de l'Institution libre de Combrée (1) par l'association de parents d'élèves, Apesco. La décision sera rendue mercredi 22 juin. Parents et personnel veulent y croire.



A la sortie du tribunal, hier matin : Isabelle Barbot, présidente de l'association des parents d'élèves, Yannick Farcouli, trésorier de l'Apesco et Nadine Hermann-Pouffary, présidente de l'Apesco.

Les visages trahissaient le soulagement hier à la sortie du tribunal de grande instance d'Angers. Mais Nadine Hermann-Pouffary, la présidente de l'Apesco, a souhaité rester prudente. « **Le tribunal rendra sa décision mercredi prochain, mais nous sommes confiants, nous avons obtenu une bonne écoute** ». Le tribunal a toutefois demandé des précisions sur le nombre de réinscriptions d'élèves, sur l'accord du ministère pour les heures d'enseignement et sur le calendrier des travaux de remise aux normes à faire dès cet été.

Le pensionnat intéresse M6

« **Notre dossier de reprise est en béton** », soutient Nadine Hermann-Pouffary. Mère d'élève, chargée de production sur la nouvelle chaîne de la TNT, Direct 8, et élue UDF à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), cette forte personnalité a fait de la reprise de l'établissement une affaire personnelle. « **Cet établissement a souffert d'une mauvaise gestion. Des dépenses inconsidérées ont été faites en matière de recrutement et de communication. Ceci sans aucun résultat** ». C'est pourquoi le conseil d'administration de l'établissement a été « **professionnalisé** » selon son expression. Avec, entre autres, la présence d'un architecte et d'un gestionnaire.

« **Il faut gérer Combrée comme on gère une entreprise** ». Ces mots-là, Nadine Hermann-Pouffary les a martelés devant le tribunal insistant sur les économies à faire. Et sur les projets en cas de réouverture : location des salles pour mieux rentabiliser les lieux, ouverture d'une classe orientale... Et même, l'accueil cet été des caméras de M6. La chaîne de télévision souhaiterait y installer son pensionnat (ex-de Chavagnes) rebaptisé de Combrée !

Dans les couloirs du tribunal, chacun croit que le vent a tourné en faveur de l'établissement. D'abord parce que la mobilisation est plus grande. Les membres de l'Apesco regrettent seulement « **le faible soutien des élus alors que les conséquences d'une fermeture seraient lourde financièrement pour la commune de Combrée** ». Mais les représentants des parents d'élèves, de la CFTC et du personnel Ogec étaient bien là. Ainsi que ceux de l'association des anciens élèves. Tous appellent les parents à inscrire leurs enfants à Combrée.

(1) Incapable de faire face à des travaux de remise aux normes et de rénovation, l'Institution privée de Combrée avait été placée en redressement judiciaire avec menace de fermeture en septembre.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.